



LES SCÈNES DE MUSIQUE
ALTERNATIVES DU QUÉBEC

Mémoire sur le Projet de plan d'urbanisme et de mobilité 2050 de la ville de Montréal

Septembre 2024

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Les salles de diffusion alternatives à Montréal jouent un rôle crucial dans la promotion de la culture francophone, l'innovation artistique et l'inclusion sociale. Cependant, elles sont menacées par des réglementations inadaptées, des défis financiers et des pressions immobilières croissantes. Ce mémoire vise à sensibiliser les décideurs dans le cadre du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM 2050) et propose des recommandations pour assurer la pérennité de ces espaces culturels essentiels.

MENACES EXISTENTIELLES



Conformité juridique et réglementation

Les contraintes liées au bruit et au zonage sont souvent inadaptées aux réalités des salles situées dans des quartiers à usage mixte.



Défis financiers

Le modèle de financement public actuel ne répond pas aux besoins spécifiques des salles de diffusion indépendantes, les rendant économiquement fragiles.



Pressions immobilières

La spéculation immobilière dans les quartiers en gentrification menace directement la viabilité des salles de diffusion indépendantes.

RECOMMANDATIONS

1.

Modernisation des normes de bruit

Revoir les réglementations pour les adapter aux réalités des activités culturelles nocturnes, en mettant en place des seuils de décibels clairs et des outils de contrôle adaptés.

2.

Adoption du principe de l'agent de changement

Responsabiliser les nouveaux résidents ou promoteurs pour qu'ils s'adaptent aux activités culturelles existantes, afin de prévenir les conflits d'usage.

3.

Simplification des permis de salle de spectacle

Créer un guichet unique pour centraliser et harmoniser les démarches administratives, réduisant ainsi les délais et simplifiant l'ouverture de nouveaux lieux.

4.

Intégration des dynamiques culturelles et temporelles

Prendre en compte les rythmes urbains et les usages culturels dans les décisions d'urbanisme pour une meilleure gestion des espaces en fonction de leur utilisation diurne et nocturne.

5.

Soutien à l'acquisition des lieux de diffusion

Créer un fonds d'investissement permettant l'acquisition et la gestion des immeubles accueillant ces salles, en partenariat avec des acteurs publics et privés.

1. INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

1.1 Contexte général des consultations publiques sur le PUM 2050

Le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM 2050) de Montréal vise à repenser l'organisation du territoire pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du 21^e siècle. Axé sur la transition écologique, l'inclusion sociale et la mobilité durable, il ambitionne de renforcer le dynamisme économique et culturel de la ville face aux défis climatiques. Les consultations publiques de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) permettent à divers acteurs, y compris les acteurs culturels, de contribuer à l'élaboration du plan.

La question de l'intégration des lieux de diffusion indépendants dans ce développement urbain et nocturne est cruciale pour préserver l'identité culturelle de Montréal.

1.2 Le rôle essentiel des salles de diffusion indépendantes dans l'écosystème culturel montréalais

Les salles de diffusion indépendantes sont des piliers de la culture francophone à Montréal. Plus de 80 % des spectacles musicaux professionnels au Québec se déroulent dans ces lieux, et Montréal ne fait pas exception. Effectivement, ces lieux, qui accueillent une grande partie des événements musicaux et artistiques de la ville, sont bien plus que de simples espaces de divertissement. Ils agissent comme des incubateurs pour les talents émergents, permettant aux artistes de développer leur créativité et de se produire devant un public diversifié. Ils sont également des lieux de convergence sociale, renforçant le lien communautaire et offrant aux Montréalais·e·s des espaces où ils peuvent se réunir, échanger et découvrir de nouvelles formes d'expression artistique.

Dans un contexte de gentrification accélérée et de pressions immobilières croissantes, ces salles font face à de nombreux défis. L'augmentation des loyers, les contraintes réglementaires liées aux nuisances sonores et la concurrence des grandes tournées internationales rendent leur viabilité économique de plus en plus précaire.

Pourtant, elles constituent un élément central du tissu culturel de Montréal et un vecteur important de diversité artistique et d'innovation culturelle.

1.3 Objectifs du mémoire

Le présent mémoire, soumis par Les Scènes de Musique Alternatives du Québec (Les SMAQ), vise à mettre en lumière les enjeux spécifiques auxquels sont confrontées les salles de diffusion alternatives dans le cadre du développement urbain et de la planification du PUM 2050. À travers ce mémoire, Les SMAQ souhaite non seulement sensibiliser les décideurs municipaux à l'importance de ces lieux, mais aussi proposer des solutions concrètes pour assurer leur pérennité.

Les objectifs principaux du mémoire sont les suivants :

- Identifier les menaces existentielles auxquelles font face les lieux de diffusion indépendants à Montréal, notamment les problèmes de conformité juridique, les défis financiers et la pression immobilière.
- Illustrer de manière concise les conséquences concrètes que l'inaction pourrait avoir sur l'écosystème culturel montréalais. Tout au long du document, le lecteur pourra trouver des encadrés présentant brièvement ces répercussions, soulignant ainsi l'importance de mesures immédiates pour éviter ces effets délétères.
- Formuler des recommandations concrètes pour moderniser les cadres réglementaires, améliorer le soutien financier aux salles de diffusion alternatives et protéger ces espaces culturels face à la spéculation immobilière.

REMERCIEMENTS

La rédaction de ce mémoire a été possible grâce à l'implication et aux contributions précieuses de l'équipe des SMAQ et de ses membres montréalais. Nous souhaitons souligner le travail de **Xavier Bordeleau**, qui a coordonné l'élaboration de ce document, avec l'appui de ses collègues **Jon Weisz** et **Paola Dugit-Gros**, ainsi que les membres montréalais des SMAQ, dont les idées et expertises ont enrichi ce projet.



2. LES MENACES EXISTENTIELLES DES SALLES DE DIFFUSION INDÉPENDANTES

Les salles de diffusion alternatives à Montréal sont confrontées à trois menaces majeures qui compromettent leur survie et leur rôle central dans l'écosystème culturel et urbain de la ville. Ces menaces, si elles ne sont pas prises en compte, risquent de conduire à la disparition de ces lieux qui jouent un rôle fondamental pour la diversité artistique, la cohésion sociale et l'identité culturelle de Montréal. Le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM 2050) doit aborder ces problématiques avec une intervention rapide et structurée.

2.1 Un cadre réglementaire inadapté aux réalités des lieux de diffusion indépendants

Les salles de diffusion indépendantes sont soumises à des réglementations strictes en matière de bruit et d'usage des sols, souvent inadaptées aux réalités des activités culturelles nocturnes. Ces restrictions visent à protéger les résident·e·s contre les nuisances sonores, mais ont des répercussions disproportionnées sur les salles situées dans des quartiers à usage mixte.

2.1.1 Réglementation visant les nuisances sonores

Les salles de diffusion indépendantes à Montréal sont confrontées à des réglementations sonores strictes, souvent inadaptées aux réalités des activités culturelles nocturnes. Le règlement B-3 de la Ville de Montréal, en particulier, impose des restrictions sévères sans fournir de mécanismes clairs pour mesurer la conformité. Ce règlement repose largement sur des critères subjectifs déterminés par les interventions du SPVM, créant ainsi une incertitude juridique pour les exploitants de salles. De plus, ce cadre ne tient pas compte de l'usage antérieur ou historique des lieux, ce qui pénalise injustement des espaces qui ont longtemps accueilli des événements culturels. L'absurdité de cette situation se manifeste notamment par l'absence de moyens précis pour mesurer objectivement les niveaux de bruit, laissant ainsi place à des interprétations variables et à des décisions arbitraires. Un exemple concret est la fermeture du Divan Orange en 2018, une salle qui, malgré son importance pour la scène culturelle locale, a été contrainte de fermer ses portes suite à des plaintes de bruit répétées venant d'une seule voisine.

2.1.2 Réglementation en aménagement urbain

Les processus pour obtenir un permis salle de spectacles sont souvent opaques, complexes et chronophages. Les exigences varient d'un arrondissement à l'autre, rendant difficile l'ouverture et l'exploitation de nouvelles salles ou la régularisation de celles existantes. Il est fréquent que des salles de diffusion se voient refuser un certificat d'occupation en raison de restrictions liées à l'usage des sols ou à des critères qui ne prennent pas en compte la spécificité de leur activité culturelle. De plus, les critères d'évaluation sont souvent en décalage avec la nature flexible et dynamique de ces espaces, entraînant des retards ou des obstacles administratifs coûteux. Les salles doivent aussi composer avec des contraintes de transformation de locaux, où chaque modification requiert une série de permis supplémentaires, augmentant les coûts et les délais. Il est donc essentiel d'adapter ces processus afin de refléter la réalité des lieux culturels et d'assurer la pérennité de ces espaces, tout en réduisant les barrières à l'entrée pour les nouveaux projets.

RECOMMANDATIONS FACE À CES MENACES

1. MODERNISATION DES NORMES DE BRUIT

Il est recommandé de moderniser les normes de bruit en adoptant une approche multidisciplinaire qui tienne compte des réalités des quartiers mixtes et des activités culturelles nocturnes. Cette révision des normes devrait impliquer des professionnel·le·s en acoustique et se traduire par la création de catégories distinctes en fonction de la capacité d'accueil des lieux, du type de programmation et des horaires d'ouverture, permettant ainsi une réglementation plus souple et adaptée. De plus, il est essentiel d'établir des seuils clairs de décibels, mesurés à des emplacements spécifiques dans les établissements et accessibles en permanence aux opérateurs, afin de garantir une conformité rigoureuse aux normes légales. À Montréal, cette modernisation permettrait d'adapter les réglementations actuelles aux spécificités des quartiers culturels comme le Plateau-Mont-Royal et le Ville-Marie, tout en encourageant une gestion équitable des nuisances sonores, basée sur des données scientifiques fiables. Un projet pilote pourrait être mis en place pour élaborer des politiques détaillées et normalisées, assurant ainsi une meilleure coexistence entre les résident·e·s et les lieux culturels.

2. ADOPTION DU PRINCIPE DE L'AGENT DE CHANGEMENT

Le principe de l'agent de changement est une solution adoptée dans de nombreuses villes à travers le monde pour rétablir un équilibre entre les activités culturelles existantes et les développements urbains. Ce principe place la responsabilité de l'atténuation des nuisances sur l'entité qui introduit le changement, qu'il s'agisse d'un nouveau développement résidentiel ou d'une nouvelle salle de spectacle. En d'autres termes, celui qui apporte le changement doit gérer ses impacts.

L'idée est simple : lorsqu'un nouveau bâtiment est construit dans un quartier mixte ou lorsqu'un résident emménage dans une zone ayant une haute activité culturelle, il doit prendre en compte les activités préexistantes. Ce principe ne protège pas seulement les lieux culturels, mais contribue à la stabilisation des quartiers en prévenant les conflits entre usages existants et nouveaux développements. Il favorise ainsi une meilleure coexistence entre résidents, entreprises et activités culturelles en limitant les perturbations.

Par exemple, lorsqu'un promoteur immobilier construit de nouveaux logements à proximité d'une salle de spectacle, il doit prendre des mesures d'insonorisation pour protéger à la fois les futurs résidents et la salle de spectacle contre d'éventuels conflits. De même, si une nouvelle salle de spectacle ouvre dans un quartier résidentiel, c'est à l'entrepreneur de s'assurer que le lieu n'engendre pas de nuisances pour les habitants déjà présents.

Ce principe est crucial dans le contexte d'embourgeoisement rapide des quartiers culturels, où les pressions exercées par les nouveaux résidents ou commerces peuvent mener à la fermeture de lieux culturels en raison de plaintes pour nuisances. Par exemple, le cas du Théâtre La Tulipe, situé dans le Plateau Mont-Royal, illustre les tensions qui peuvent survenir. En appliquant ce principe, les quartiers peuvent mieux coexister, assurant ainsi la pérennité des lieux culturels tout en répondant aux besoins des résidents.

L'exemple de la ville de Toronto

En 2018, la Ville de Toronto a adopté le principe de l'agent de changement pour protéger ses lieux culturels face aux nouveaux développements résidentiels. Selon cette réglementation, tout nouveau développement situé dans un rayon de 120 mètres autour d'un lieu culturel doit prendre des mesures pour atténuer les nuisances sonores potentielles, telles que l'installation de fenêtres insonorisées ou l'utilisation de matériaux de construction spécifiques. Ce principe a permis de garantir la coexistence des résidents et des lieux culturels, tout en protégeant ces derniers en partie des poursuites pour nuisances sonores et des pressions menaçant leur viabilité.



3. SIMPLIFICATION DE L'OBTENTION DES PERMIS DE SALLE DE SPECTACLE

Le processus complexe et long pour obtenir un permis de salle de spectacle à Montréal crée des obstacles majeurs pour les gestionnaires de salles de diffusion indépendantes. La disparité des procédures entre arrondissements et le manque de coordination entre les services municipaux génèrent des retards coûteux et freinent l'ouverture de nouveaux lieux comme la régularisation de ceux existants. Nous recommandons l'instauration d'un guichet unique pour centraliser toutes les démarches administratives, ainsi qu'une harmonisation **des critères de permis à l'échelle de la ville, prenant en compte la spécificité des petites salles culturelles**. Cette réforme, incluse dans le PUM 2050, permettrait de simplifier les processus, d'accélérer les délais de traitement et d'assurer la pérennité des lieux de diffusion culturelle, tout en soutenant l'émergence de nouveaux projets dans des quartiers à forte demande culturelle.

4. INTÉGRER LES DYNAMIQUES CULTURELLES ET TEMPORELLES DANS LES DÉCISIONS D'URBANISME

Il est crucial que les décisions d'urbanisme à Montréal prennent en compte les dynamiques culturelles et temporelles afin de mieux répondre aux besoins des lieux de diffusion culturelle et de leurs usagers. Inspirée de l'approche chronotopique, cette démarche permet de comprendre comment les rythmes urbains interagissent avec les activités culturelles et d'éviter les conflits liés à l'usage des espaces à différents moments de la journée et de la nuit. Le PUM 2050 pourrait inclure un volet dédié à la production d'études sur ces interactions, permettant ainsi de formuler des politiques publiques adaptées aux usages variés des espaces urbains. Financer des projets de recherche sur ces dynamiques renforcerait la vitalité culturelle tout en assurant une meilleure gestion des espaces selon les besoins évolutifs des quartiers montréalais.

2.2 Défis financiers et inadéquation du modèle de financement public

Les salles de diffusion indépendantes sont structurellement précarisées par un modèle de financement public mal adapté à leurs besoins laissant ces salles sans soutien financier adéquat.

Modèle inadapté

Les lieux de diffusion indépendants montréalais sont largement exclus des programmes de financement public, et ce malgré le fait que l'énorme majorité des concerts musicaux se passent entre leurs murs. Ce manque de financement crée une fragilité économique constante qui met en péril leur mission culturelle.

Coûts d'exploitation en hausse

En parallèle, les coûts d'exploitation — loyers, salaires, infrastructure — ont augmenté de manière disproportionnée (plus de 40 % en trois ans). Cela oblige certaines salles à réduire leur programmation culturelle, compromettant ainsi leur capacité à soutenir les artistes émergents et à offrir des événements diversifiés.

Une réforme du modèle de financement public, qui prendrait en compte les spécificités des salles de diffusion alternatives, est cruciale pour assurer leur pérennité. Sans une telle réforme, nombre d'entre elles seront contraintes de fermer.

2.3 Pressions immobilières et spéculation : un risque de disparition

La spéculation immobilière à Montréal représente une menace existentielle pour les salles de diffusion alternatives, particulièrement celles situées dans les quartiers centraux en voie de gentrification. Les loyers augmentent à un rythme rapide, rendant ces espaces inabordables pour les exploitant.e.s de salles qui peinent à maintenir leurs activités.

Hausse des loyers

Le Plateau-Mont-Royal et Ville-Marie connaissent une hausse drastique des prix de l'immobilier, ce qui met une pression insoutenable sur les petites salles. En conséquence, elles risquent de se voir expulsées.

Absence de mécanismes de protection

Contrairement à certaines grandes villes, Montréal ne dispose pas de mécanismes permettant de protéger les lieux culturels face à la spéculation immobilière. L'absence de fonds d'investissement dédiés au rachat d'immeubles abritant ces salles, ou de zones de protection culturelle, accentue leur vulnérabilité. Si aucune mesure n'est prise pour créer des outils de protection contre la spéculation immobilière, Montréal risque de perdre des espaces culturels essentiels, laissant un vide dans le tissu urbain et réduisant la diversité artistique.

RECOMMANDATION



5. Soutien à l'acquisition des lieux de diffusion indépendants

Il est recommandé d'inciter la création d'un organisme dédié à l'acquisition des immeubles abritant des salles de diffusion indépendantes, en partenariat avec des acteurs publics et privés. Cet organisme aurait pour mission de sécuriser l'occupation à long terme de ces espaces en stabilisant les coûts d'exploitation, tout en évitant les pressions immobilières. En partenariat avec la Ville de Montréal, des organismes à but non lucratif et des acteurs privés, cet organisme pourrait mettre en place un fonds d'investissement permettant le rachat et la gestion des immeubles concernés. Cette initiative vise à préserver ces lieux culturels essentiels face aux fluctuations du marché immobilier, garantissant ainsi leur pérennité dans l'écosystème culturel montréalais.

MODÈLES INSPIRANTS POUR L'ACQUISITION ET LA STABILISATION DES LIEUX DE DIFFUSION INDÉPENDANTS

Le Music Venue Trust au Royaume-Uni

Music Venue Properties (MVP), créé par le Music Venue Trust, a été mis en place pour répondre à la crise des Grassroots Music Venues (GMVs). Ces lieux emblématiques de la scène musicale, dont 35 % ont fermé au cours des 20 dernières années, sont particulièrement vulnérables en raison de leur dépendance à la location (93 % des GMVs sont locataires). MVP a créé une Charitable Community Benefit Society pour acquérir les bâtiments accueillant ces salles et les louer à leurs exploitants actuels à des conditions favorables, incluant des loyers réduits, des contributions aux réparations et une flexibilité en cas de difficultés économiques. En 2023, MVP a levé plus de **2,3 millions de livres sterling pour financer l'achat de ces lieux, garantissant ainsi leur pérennité**. Ce modèle pourrait être adapté à Montréal pour créer un organisme similaire dédié à l'acquisition des immeubles abritant des salles de diffusion indépendantes, les protégeant des pressions immobilières croissantes.

Le soutien à la rénovation et l'acquisition des ateliers d'artistes à Montréal

En partenariat avec le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal a mis en place un programme de soutien à la rénovation et à l'acquisition de bâtiments accueillant des ateliers d'artistes. Doté d'un budget de 30 millions de dollars, ce programme permet aux organismes culturels et aux OBNL spécialisés en gestion immobilière de bénéficier de subventions allant jusqu'à 5,46 millions de dollars pour des travaux de rénovation et d'acquisition. **Ce modèle, qui favorise la stabilisation des espaces de création et assure des loyers abordables à long terme, pourrait être élargi pour inclure les salles de diffusion indépendantes.** En s'inspirant de ces deux approches, Montréal pourrait inciter la création d'un fonds dédié à l'acquisition et à la gestion des lieux de diffusion, garantissant ainsi leur pérennité et la stabilisation de leurs coûts d'exploitation.



3. RÉPERCUSSIONS DE L'INACTION

Ne pas répondre aux menaces qui pèsent sur les salles de diffusion indépendantes de Montréal aurait des répercussions profondes sur la vie culturelle, sociale et économique de la ville. Ces lieux sont bien plus que des espaces de spectacle : ils jouent un rôle central dans la promotion de la culture francophone, la diversité artistique et l'inclusion sociale. Leur disparition entraînerait une série de conséquences irréversibles.

1. Érosion du lien culturel francophone

Les salles de diffusion indépendantes sont des piliers de la culture francophone à Montréal. Avec plus de **80 % des spectacles musicaux professionnels québécois** qui s'y déroulent chaque année, elles jouent un rôle essentiel dans la découvrabilité des artistes francophones, notamment des talents émergents. La fermeture de ces lieux réduirait considérablement l'accès du public aux œuvres en français et affaiblirait la diversité culturelle de la ville.

Cette érosion affecterait non seulement la place de la langue française, mais aussi la progression des talents locaux qui verraient leurs opportunités d'exposition réduites, menaçant la vitalité de la scène artistique francophone.

2. Perte d'espaces d'inclusion et d'innovation artistique

Les salles de diffusion indépendantes jouent un rôle fondamental en tant que laboratoires d'innovation artistique. Elles offrent aux artistes un espace pour repousser les limites de la création, expérimenter de nouvelles formes artistiques et se produire sans les contraintes commerciales imposées par les grandes institutions. Ces lieux permettent également de soutenir l'émergence de nouveaux talents, notamment ceux issus de la scène underground ou de communautés marginalisées, qui trouvent difficilement leur place dans les réseaux traditionnels.

La fermeture de ces lieux entraînerait une perte irréparable d'espaces consacrés à l'inclusion et à l'innovation artistique. Montréal, reconnue pour sa scène culturelle dynamique, perdrait une part importante de son attractivité en tant que pôle de créativité. Déjà, nous assistons à un exode d'artistes des quartiers centraux, voire de Montréal tout entier, vers des régions où le coût de la vie est plus abordable. Si cette tendance se poursuit, ces artistes, privés de lieux pour expérimenter et se produire, risquent de quitter non seulement la ville, mais aussi la pratique artistique elle-même.

Il existe des précédents pour inverser cette tendance. Des efforts de reprise collective ont été faits pour préserver des ateliers d'artistes, notamment dans les arts visuels. Une démarche similaire pourrait être envisagée pour les salles de diffusion indépendantes, afin de protéger ces lieux essentiels pour la diversité et l'innovation artistique. Sans ces espaces, la scène artistique locale et internationale de Montréal serait considérablement affaiblie, menaçant la vitalité culturelle de la ville.

3. Désintégration de l'écosystème musical montréalais

Les salles de diffusion alternatives ne se limitent pas à servir uniquement de tremplin pour les artistes émergents ; elles jouent un rôle central dans l'écosystème musical montréalais en accueillant également des artistes établis.

Pour une large majorité d'artistes d'ici, ces salles représentent bien plus qu'un simple passage lors de leur ascension vers des scènes de plus grande envergure. Elles constituent une source de revenus principale tout au long de leur carrière. En effet, les salles de diffusion indépendantes sont souvent le principal espace où ces artistes peuvent se produire régulièrement et en tirer un revenu, comparé aux grandes salles qui accueillent principalement des artistes internationaux. Le modèle économique de la scène musicale locale repose donc largement sur ces espaces.

En l'absence de ces lieux, les artistes québécois — qu'ils soient émergents ou établis — se retrouveraient face à une pénurie de scènes accessibles où se produire. Cela compromettrait directement leur capacité à vivre de leur art et entraînerait une désintégration progressive de l'écosystème musical local. Sans une action pour protéger et renforcer ces salles, Montréal risque de perdre un pilier essentiel de son identité culturelle, où des talents locaux de tous horizons peuvent continuer à s'exprimer, à évoluer et à prospérer.

La disparition de ces espaces priverait toute une chaîne de valeur musicale de ses ressources, fragilisant l'ensemble de l'industrie musicale montréalaise.

4. Représentation des communautés marginalisées

Les salles de diffusion indépendantes sont souvent des espaces privilégiés pour la représentation et l'expression des communautés marginalisées, qu'il s'agisse des artistes issus de la diversité culturelle, de la communauté LGBTQ+ ou d'autres groupes sous-représentés dans les grandes institutions. Ces lieux offrent un espace où ces artistes peuvent s'exprimer librement et se connecter avec leur public dans un environnement inclusif.

La disparition de ces salles limiterait fortement les opportunités pour ces communautés de se faire entendre et de partager leurs réalités avec un public plus large. Cela réduirait la diversité culturelle et artistique de Montréal, menaçant la richesse d'expressions culturelles qui font la singularité de la ville.

5. Affaiblissement de la cohésion sociale

Les salles de diffusion indépendantes sont bien plus que des espaces de spectacle ; elles sont des lieux de rencontre et de convergence sociale. Elles permettent aux citoyen·ne·s de se rassembler autour d'expériences culturelles partagées, renforçant ainsi la cohésion sociale. En particulier dans une ville aussi diverse que Montréal, ces lieux jouent un rôle crucial dans la création de liens entre des individus issus de différentes communautés et l'intégration des jeunes et des nouveaux arrivants dans la fabrique culturelle. La disparition de ces espaces réduirait les occasions de rassemblement et contribuerait à un affaiblissement des liens sociaux.

La fermeture des salles priverait la population de ces moments de partage, exacerbant l'isolement social et la fragmentation communautaire.



- 6. Impact économique sur les quartiers**
Les salles de diffusion indépendantes ne se limitent pas à générer de la valeur culturelle ; elles apportent également des bénéfices économiques directs aux quartiers où elles sont implantées. Ces lieux attirent non seulement les spectateurs, mais également les visiteurs qui consomment dans les commerces environnants — restaurants, bars, hôtels, etc. Une étude américaine faite par le Chicago Loop Alliance en 2019 a démontré que pour chaque dollar dépensé sur un billet de concert, 12 dollars sont injectés dans l'économie locale. La fermeture de ces lieux aurait donc un impact économique significatif sur les quartiers, en particulier ceux qui dépendent de ces activités culturelles pour dynamiser leur économie.

Cela pourrait conduire à un déclin des commerces locaux et à une dévitalisation de certains secteurs, réduisant l'attrait des quartiers montréalais où ces salles jouent un rôle central dans l'économie nocturne.



LES SCÈNES DE MUSIQUE
ALTERNATIVES DU QUÉBEC

Mémoire sur le Projet de plan d'urbanisme et de mobilité 2050 de la ville de Montréal

Septembre 2024